



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS  
CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
2018-2019**

**Procès-verbal de la rencontre du 21 janvier 2019,**

**Étaient présentes et présents :**

M<sup>me</sup> Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel  
M<sup>me</sup> Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile  
M<sup>me</sup> Caroline Côté, représentante du personnel enseignant  
M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde  
M. Éric Garon, représentant des parents  
M Alexandru Gurau, représentant des parents et représentant au comité de parents  
M<sup>me</sup> Élane Lajoie, représentante des parents et présidente  
M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Sophie Boucher-Morel, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents, représentante au comité de parents et vice-présidente

**Étaient absentes et absents :**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Truchon, commissaire  
M<sup>me</sup> Fatna Chater, représentante des parents  
M. Luis Castonguay, représentant des parents et vice-président

**Invité :**

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Élane Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Éric Garon et madame Marie-Christine Nolet proposent l'ajout des points suivants :

- 8.4 : Menu du service de garde
- 8.5 : Sorties dans le quartier

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-23

**IL EST PROPOSÉ** par madame Maryse Lambert, **APPUYÉ** par madame Sophie Boucher-Morel, d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### 1. OUVERTURE

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

#### 2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 DÉCEMBRE DERNIER

#### 3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE

#### 4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

#### 5. ADOPTION

- 5.1. Budget révisé
- 5.2. Dépenses liées aux mesures 15025, 15027, 15211

#### 6. APPROBATION

- 6.1. Projet de grille-matières 2018-2019

#### 7. INFORMATIONS

- 7.1. De la présidente
- 7.2. Du trésorier
- 7.3. De la représentante au comité de parents
- 7.4. Du représentant au comité EHDAA
- 7.5. Des représentants des membres du personnel
- 7.6. De la directrice

#### 8. DIVERS

- 8.1. Projet éducatif
- 8.2. Semaine de relâche
- 8.3. Rencontre du mois de mars
- 8.4 Menu du traiteur

8.5 Sorties dans le quartier

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## 2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 DÉCEMBRE DERNIER

### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-24**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alexandru Gurau, **APPUYÉ** par madame Lorraine Grégoire, d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018.

### 3. INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

Il n'y a pas d'intervention des commissaires.

### 4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

### 5. ADOPTION

#### 5.1 Budget révisé

Madame Valérie Gauthier présente le budget révisé de l'école du Campanile 2018-2019.

Allocation de base : Un montant de 4 637\$ (montant par élève) a été revu et ajouté dû à l'ajustement pour les frais chargés aux parents. Ce montant ne sera possiblement pas suffisant, mais il sera réévalué l'an prochain. Les dépenses liées à l'allocation de base sont revues également selon l'ajustement du montant par élève que nous avons perçu.

Allocations complémentaires : Les montants pour les sorties scolaires (mesure 15186) et l'école inspirante (15 230) ont été révisés également pour un total de 10 082\$ qui est dépensé en honoraires et services pour effectuer ces activités.

Autres allocations : Les budgets pour le perfectionnement, les formations et le virage numérique ont été ajustés à 2 415\$ et le budget pour les livres de bibliothèque reporté de l'an dernier a été ajusté à 2 094\$. Il n'y a pas d'investissement des années antérieures reporté pour cette année. Ces investissements servent principalement à l'achat de nouveaux meubles (MAO) et le montant de l'an dernier a été utilisé en entier.

Revenus pour activités sportives et culturelles : Nous avons un surplus de 9000\$ des années antérieures (fonds autonomes) qui sera dépensé afin de pouvoir vivre des activités et rendre des projets possibles pendant l'année scolaire.

### PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-25**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Louise-Charles Brisson, **APPUYÉ** par madame Maryse Lambert, d'adopter le budget école révisé pour 2018-2019.

## 5.2. Dépenses liées aux mesures 15025, 15027, 15211

Madame Valérie Gauthier explique les dépenses reliées aux mesures 15025, 15027, 15211. Les mesures en général sont réparties en deux types : les mesures dédiées et les mesures protégées. Les montants des mesures dédiées peuvent être dépensés plus largement tandis que les montants des mesures protégées doivent être dépensés à des fins précises. La façon de répartir les dépenses pour les mesures dédiées est choisie par chaque Commission scolaire. Une Commission scolaire peut choisir de donner le budget directement aux écoles et/ou d'en conserver une partie ou la totalité.

Mesure 15211(ressources professionnelles pour intervenir tôt) : Un montant total de 366 210\$ a été remis à la Commission scolaire. De ce montant, environ 81 000\$ a été remis directement aux écoles et le reste est géré par la Commission scolaire elle-même, car elle s'occupe de la gestion des besoins en ressources professionnelles. Pour l'école du Campanile, le montant accordé pour cette mesure est de 15 211\$ et sera dépensé dans une ressource de personnel de soutien (technicienne en éducation spécialisée).

Mesure 15 025 (partir du bon pied): Un montant total de 343 000\$ est attribué à la Commission scolaire et redirigé directement dans les écoles afin que chacune d'elle puisse faire la gestion de cette dépense selon les besoins de leur école. Pour notre école, le budget de 11 493\$ de cette mesure est dépensé pour l'ajout de personnel de soutien (TES).

Mesure 15 027 (Coup de pouce de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année) : Le montant total a été redistribué directement dans les écoles. Nous disposons d'un budget d'environ 5 300\$ et il sera investi dans une ressource de personnel de soutien (TES).

*Résolution CEM 2019, 2,6.1.1 : Les sommes reçues pour les regroupements des mesures 15 025, 15 027 et 15 211 ont été incorporées et présentées dans la révision budgétaire au Conseil d'établissement du 21 janvier 2019. Toutes les sommes allouées, soit un montant de 19 376\$, ont été reçues et seront déployées selon la nature des mesures respectivement.*

## PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-19/18-26**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lorraine Grégoire, **APPUYÉ** par madame Caroline Côté, d'adopter la résolution et les dépenses liées aux mesures 15025, 15027 et 15211.

## 6. APPROBATION

### 6.1. Projet de grille-matières 2019-2020 (document 2)

Madame Valérie Gauthier présente la nouvelle grille-matière pour l'année scolaire 2019-2020 avec l'ajout de l'éducation à la sexualité à l'horaire. Au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> cycle, l'éducation à la sexualité et le décroisement (autrefois le programme SAC) dédié à la réalisation de projet

inter-classe ont été jumelés dans l'horaire pour un total de 1h par cycle. Au 3<sup>ème</sup> cycle du primaire, il n'y a pas de décloisonnement puisque les COSP sont au programme. Les COSP ainsi que l'éducation à la sexualité ont donc été jumelés dans l'horaire également pour un total de 1h par cycle. En 6<sup>ème</sup> année, en contexte d'anglais intensif, pour inclure cette heure à l'horaire, 30 minutes de mathématiques et 30 minutes d'anglais ont été enlevées. La nouvelle grille-matière a été réalisée selon la formule en demi-journée.

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-27

**IL EST PROPOSÉ** par madame Caroline Côté, **APPUYÉ** par madame Sophie Boucher-Morel, d'approuver la grille-matière 2019-2020.

## 7. INFORMATIONS

### 7.1. De la présidente

Madame Élane Lajoie n'a pas d'information à nous transmettre.

### 7.2. Du trésorier

Monsieur Éric Garon a recueilli les factures relatant les dépenses de notre rencontre du 17 décembre 2018. Ces factures seront remises à la secrétaire de l'école afin que la Commission scolaire puisse faire le remboursement à partir de notre budget.

### 7.3. De la représentante au comité de parents

Madame Marie-Christine Nolet nous informe que les enseignants ont jusqu'au 25 janvier pour remplir le formulaire afin de présenter leur projet pour obtenir une bourse pour la réalisation de projets initiés par les parents.

Le 6 février prochain aura lieu la pièce de théâtre de la troupe *Parminou* au Collège des compagnons. L'admission est gratuite.

Il y a actuellement une consultation du gouvernement sur les frais chargés aux parents. Il reste encore quelques jours pour compléter la consultation en ligne.

### 7.4. Du représentant du comité EHDAA

Monsieur Alexandru Gurau n'a pas d'information à nous transmettre.

### 7.5. Des représentants des membres du personnel

Hockey bottine : L'après-midi hockey du vendredi 18 janvier fut un succès. Les enfants ont bien apprécié l'activité et ont participé en grand nombre.

Sorties à la patinoire : Certaines classes feront une sortie à la patinoire dans les prochains jours si la température le permet.

Système de balles : Un système de renforçateur pour favoriser le silence dans le corridor a été mis en place avant Noël. Le but est de féliciter les élèves lorsqu'ils sont en silence dans le corridor en leur offrant une balle à déposer dans un cylindre disposé à l'entrée de l'école. Selon le nombre de balles recueillies par tous les élèves de l'école, des minutes sont cumulées pour une récréation prolongée avec musique. Nous avons vécu l'expérience en décembre et ce fut très apprécié par les élèves. Nous recommencerons la semaine prochaine avec le même objectif et la récompense aura lieu en février.

Saint-Valentin : Plus d'informations sont à venir à propos des activités de la St-Valentin.

Sorties lors des journées pédagogiques : Il n'y a pas autant de sorties lors des journées pédagogiques cette année, car cela dépend des dépenses des parents. Nous pourrions nous ajuster l'année prochaine selon l'intérêt des parents et suite au bilan de cette année.

Nouveauté au service de garde: Des activités multi-âge auront lieu en fin de journée. Les élèves auront le choix entre un atelier (nouvel atelier tous les 2 mois), jouer dehors ou faire leurs devoirs. Cela donnera la chance aux élèves de changer d'éducateur et de groupe. Pour le moment, la formule sera offerte aux plus vieux pour débiter et nous verrons ensuite pour les plus petits.

Fabrication d'étoiles aimantées : Les éducateurs et les élèves ont soulevé leur intérêt quant à la fabrication d'aimants étoilés afin de les mettre en vente comme activités de financement. Ce serait une occasion de valoriser nos étoiles filantes, de présenter notre secteur autisme et d'offrir un fond pour des activités.

Les membres du Conseil d'établissement sont en accord avec cette activité de financement.

## **7.6. De la directrice**

Éducation à la sexualité : Les documents d'information concernant l'éducation à la sexualité ont été transmis aux parents selon le niveau de leur enfant. Ces documents présentent les sujets qui seront abordés. Les enseignants ne sont pas tenus d'aviser les parents des dates où ces sujets seront abordés en classe, mais devront aviser les parents une fois qu'un sujet aura été vu en classe.

Grand défi Pierre Lavoie : L'équipe qui a pédalé pour nous l'an dernier le fera à nouveau cette année. L'an passé, ils ont amassé plus de 11 000\$.

Cours d'école : Nous sommes en processus pour obtenir des fonds de la Caisse Desjardins et à la recherche de nouveaux fonds.

Coop écolo : La Coop écolo est officiellement ouverte depuis la semaine dernière. Chaque mardi, entre 8h15 à 8h45, la Coop ouverte et les élèves peuvent venir acheter du matériel. Un coupon à remplir à la maison leur a été remis.

## **8. DIVERS**

### **8.1. Projet éducatif**

Madame Valérie Gauthier a consulté le site *Communagir* pour orienter notre projet éducatif. Certaines activités proposées sur le site sont très intéressantes. Dans les prochaines semaines, Madame Valérie Gauthier consultera une direction qui a vécu quelques activités pour voir comment nous pourrions les vivre à notre école pour commencer notre projet éducatif. Il faudra choisir la composition du comité et établir une liste de tâche pour éventuellement établir un calendrier lors de la prochaine rencontre. Les rencontres de ce comité auront lieu le soir à raison d'environ une fois par mois selon les besoins. Quelques tâches principales seront à faire : choisir quelles activités seront vécues, écrire le document du projet éducatif, revoir notre mission suite à notre désinstitutionalisation, réfléchir à sonder les parents, etc. Nous aurons jusqu'en décembre 2019 pour réaliser notre projet éducatif.

Les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour que la composition du comité du projet éducatif soit ainsi : au moins deux parents (Madame Élane Lajoie et Monsieur Alexandru Gurau se proposent en tant que parents), au moins 2 enseignants (secteur autisme et régulier), au moins un éducateur du service de garde, la direction, et un membre du personnel de soutien pour un total d'environ 9 personnes.

Madame Valérie Gauthier sondera les enseignants lors de la prochaine assemblée générale afin de prendre connaissance de leur intérêt à faire partie du comité. Elle rencontrera également les membres de l'OPP pour proposer aux parents de s'impliquer.

La composition exacte des membres du comité sera précisée lors de notre prochaine rencontre.

## 8.2. Semaine de relâche

Selon le nombre d'inscriptions actuelles au service de garde (environ 25 enfants) pour la semaine de relâche, nous aurions des pertes d'argent. Les écoles Filteau et Ste-Geneviève ouvriront leur service de garde et sont prêts à accueillir nos élèves si nous décidons ne pas offrir le service à notre école considérant le nombre peu élevé d'inscriptions.

L'an dernier nous avons offert le service à l'école Filteau. Les membres du Conseil d'établissement sont en accord pour offrir le service à Filteau à nouveau cette année.

## PROPOSITION PRINCIPALE

### Résolution CE-19/18-28

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alexandru Gurau, **APPUYÉ** par madame Maryse Lambert, d'approuver l'offre de service garde à l'école Filteau pour la semaine de relâche.

## 8.3. Rencontre du mois de mars

La rencontre prévue le 18 mars 2019 sera déplacée au 25 mars 2019.

## 8.4 Menu du service de garde

Monsieur Éric Garon souligne qu'il serait intéressant que le menu offert par le traiteur du service de garde soit plus diversifié. Il propose un livre de recettes du CPE Mistrigri qui pourrait éventuellement être introduit au chef du traiteur.

Madame Valérie Gauthier souligne que nous faisons affaire avec Cœurs-Vaillants et que ce n'est donc pas nous qui faisons la gestion du traiteur. De plus, très peu d'élèves l'utilisent, donc il y a actuellement un questionnement quant à l'offre du traiteur pour l'an prochain (annuler, changer ou continuer avec le même traiteur).

Il serait intéressant de souligner notre questionnement au service de traiteur. Dans un premier temps, une discussion avec Serge pourra avoir lieu afin d'apporter la réflexion et nous pourrions éventuellement faire des propositions au besoin.

### **8.5 Sorties dans le quartier**

Madame Marie-Christine Nolet se questionne quant à l'approbation des sorties dans le quartier par le Conseil d'établissement. Madame Valérie Gauthier souligne qu'il pourrait être pertinent de revoir le formulaire envoyer aux parents pour autoriser les sorties dans le quartier. Nous reverrons la formule l'an prochain. Par ailleurs, les sorties dans le quartier pourront être approuvées en même temps que les sorties éducatives lors du Conseil d'établissement de début d'année.

## **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**Résolution CE-19/18-29**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Louis-Charles Brisson, **APPUYÉ** par monsieur Éric Garon, de lever la séance à 20h56.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

Élaine Lajoie, présidente

Valérie Gauthier, directrice

## Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
19/18-01	18-10-16	Adoption de l'ordre du jour
19/18-02	18-10-16	Adoption des règles d'élection
19/18-03	18-10-16	Adoption du calendrier des rencontres 2018-2019
19/18-04	18-10-16	Adoption des règles de régie interne
19/18-05	18-10-16	Approbation des activités et sorties éducatives 2018-2019
19/18-06	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-07	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-08	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-09	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-10	18-10-16	Approbation des activités spéciales 2018-2019
19/18-11	18-10-16	Levée de l'assemblée
19/18-12	18-11-26	Adoption de l'ordre du jour
19/18-13	18-11-26	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 octobre dernier
19/18-14	18-11-26	Adoption du budget école 2018-2019
19/18-15	18-11-26	Adoption du budget du service de garde 2018-2019
19/18-16	18-11-26	Approbation de l'horaire allégé du 21 décembre
19/18-17	18-11-26	Approbation du plan d'action pour contrer la violence 2018-2019
19/18-18	18-11-26	Levée de l'assemblée
19/18-23	19-01-21	Adoption de l'ordre du jour
19/18-24	19-01-21	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 17 décembre dernier
19/18-25	19-01-21	Adoption du budget révisé
19/18-26	19-01-21	Adoption des dépenses liées aux mesures 15025, 15027 et 15211

19/18-17	19-01-21	Approbation de la grille-matière 2019-2020
19/18-28	19-01-21	Approbation de l'offre du service de garde pour la semaine de relâche
19/18-29	19-01-21	Levée de l'assemblée